

Mort d'un Mobilard

L'inspecteur Henri Humbert
tombe sous les balles d'un repris de justice,
le 8 mars 1920, à Montélimar



L'engrenage dramatique s'enclenche, à Valence, au matin du samedi 6 mars 1920.

Le Progrès du 8 mars 1920, titre

«Un agent de police tué par un malfaiteur ».

« Samedi matin, des agents se présentaient au numéro 32, de la rue Saint-Victor où habitait depuis un mois environ un individu disant se nommer Muller pour procéder à son arrestation. A la vue des agents, l'homme prit la fuite et ne put être rejoint. Une perquisition fut faite et la femme arrêtée. A noter, parmi les objets saisis, un sac de cuir jaune dans lequel se trouve un étui rempli de cartouches de revolver. Vers onze heures et demie du soir, trois agents surveillaient le retour du fugitif. Ils se postèrent dans l'allée qui conduit au jardin situé devant la porte de la petite maison. Bientôt Muller apparut et fut saisi par le bras. Se voyant pris il tira sur l'agent **Armand**, trois coups de revolver dont deux l'atteignirent au-dessus de l'omoplate droite, le tuant sur le coup. Une troisième balle l'atteignit au bras droit. Profitant du désarroi, le meurtrier s'empressa de déguerpir en franchissant une palissade haute de 1 mètre 50. Tous les soins prodigués au blessé furent inutiles. M. le commissaire de police prévenu aussitôt se transporta sur les lieux en compagnie de M. le procureur et du juge d'instruction. Le meurtrier est activement recherché. La victime, qui est très estimée, était mariée, père de deux enfants. Armand appartenait à la police depuis 17 ans. Il était âgé de 42 ans. »¹

L'affaire est des plus graves. Le commissaire divisionnaire Jughon, chef de la 10^e brigade de police mobile² de Lyon, compétente sur la Drôme, est saisi. L'inspecteur Henri Humbert est en déplacement dans la Drôme. A cette époque les inspecteurs des brigades du Tigre avaient des secteurs d'attribution. Ils partaient en mission hors Lyon, le plus souvent en binôme, des semaines entières. Si le besoin s'en faisait sentir, ils s'appuyaient sur les services de police locaux, en l'occurrence, ici, la police municipale. Humbert est chargé de procéder à l'interpellation du criminel Théodore,

¹ *Le Progrès, 8 mars 1920, «Un agent de police tué par un malfaiteur » BML Part-Dieu*
Le Progrès, 9 mars 1920, « Un bandit blesse deux agents qui ripostent et le tuent » ;
Le Progrès 11 mars 1920 « Le drame policier de Montélimar. L'inspecteur Humbert succombe » ;
Le Progrès, 13 mars 1920, « Obsèques de l'inspecteur Humbert » ;
Le Progrès, 15 mars 1920, « Les funérailles de l'inspecteur Humbert ».
Lyon républicain 8 mars 1920 «Epilogue du drame de Valence »
Lyon républicain 9 mars 1920 « mort de l'agent Humbert »
Lyon républicain 10 mars 1920 « le drame de Montélimar »

² Créés en 1907 par Georges Clémenceau, ancêtres des SRPJ, Services régionaux de Police Judiciaire et des DIPJ, Directions interrégionales de Police Judiciaire.

Deux jours plus tard, le lundi 8 mars, le drame se noue une seconde fois, cette fois à Romans.

Suivons-en la relation par le quotidien régional *Le Progrès* du 9 mars 1920,

« *Un bandit blesse deux agents qui ripostent et le tuent* »

« Nous avons relaté hier le meurtre de l'agent de police Armand, tué à Valence par le bandit Théodore, qu'il allait arrêter. Le meurtrier prit la fuite et se réfugia à Montélimar. Là, M. Humbert, inspecteur à la brigade mobile de Lyon, se trouvait en service pour une autre affaire. Son chef, M. Jughon, lui télégraphia d'arrêter l'assassin. L'inspecteur, accompagné du sous-brigadier Arnaud, de la police municipale de Montélimar, eut tôt fait de retrouver le malfaiteur. Mais celui-ci était sur ses gardes. Dès que les policiers apparurent, il braqua son revolver et comme **Humbert**, avec sa décision habituelle, se jetait sur lui, il fit feu à bout portant. Le vaillant inspecteur s'abattit la poitrine transpercée. Comme l'agent **Arnaud** se précipitait, Théodore tira encore le blessant à son tour. Alors l'agent Arnaud fit feu et le bandit roula sur le sol, frappé à mort. M. Arnaud est peu gravement blessé. M. Humbert, l'estomac et l'intestin perforés, est dans un état désespéré.

La victime et le meurtrier

M. Henri Humbert est âgé de 47 ans. Il a débuté au service de la Sûreté et, après plusieurs mutations, était affecté à la brigade mobile à sa fondation en 1908. Il est père d'un garçonnet et d'une fillette.

Son chef, M. Jughon, et ses collègues sont atterrés de la brutale nouvelle qu'ils viennent de recevoir. Mme Humbert est partie, hier soir, à Montélimar, accompagnée de M. Jughon, de M. le commissaire Brun et de deux inspecteurs.

Le meurtrier se cachait sous le nom de Muller. Il s'appelle en réalité Maurice-Louis Théodore, né à Béziers, le 4 janvier 1887. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt pour vol lancé par le parquet de Forcalquier, le 10 juillet 1919, sous le nom de Julien Rousselot. »



Poursuivons cette dramatique affaire qui endeuille deux services de Police, grâce aux journalistes de *Lyon-Républicain* et du *Progrès*, édition du 11 mars 1920,

« *Le drame policier de Montélimar. L'inspecteur Humbert succombe* »

« Voici quelques nouveaux détails sur la tragédie de police que nous vous avons contée. Le bandit Louis Théodore dit Muller, s'était enfui de Valence après avoir tué l'agent de police Armand. L'inspecteur Humbert le découvrit lundi à Montélimar, café Gourjon, boulevard Saint-Gaucher. L'assassin se dissimulait dans une encoignure de l'établissement. Il était trois heures de l'après-midi, quand M. Humbert et l'agent Arnaud pénétrèrent dans le café. A leur vue, le bandit plonge brusquement ses deux mains dans ses poches. Comprenant ce qu'il cherche, Humbert bondit sur lui pour le mettre hors d'état de nuire. L'agent Arnaud se

précipite aussi sur le meurtrier, mais Théodore parvient à se dégager. Il tient dans chaque main un revolver et tire à bout portant. Un corps à corps féroce met aux prises les trois hommes. Les deux agents, grièvement touchés, perdent leur sang qui ruisselle sur le plancher. Cela dure depuis dix minutes leurs forces s'en vont. L'assassin va-t-il avoir encore une fois le dessus et s'enfuir ? Humbert sent un froid mortel l'envahir ; avant de sombrer il se roidit une dernière seconde, presse sur son revolver et le bandit frappé en pleine poitrine s'écroule à côté de lui en même temps que lui. Le sous-brigadier Arnaud, atteint par les balles à la cuisse et à la main droite, a été aussi mordu cruellement par le bandit fou de rage. Il a passé une journée douloureuse mais sa vie ne paraît pas en danger. Agé de 45 ans, c'est un vétéran de la police fort méritant. Il a à son actif nombre d'arrestations opérées avec une vaillance très méritoire. Malgré les soins qui lui ont été prodigués à l'Hôpital de Montélimar où il avait été transporté M. Humbert inspecteur à la Sûreté, grièvement blessé, est décédé mercredi soir vers dix heures. Ses obsèques auront lieu jeudi 11 mars à deux heures du soir. Sur la proposition du préfet, le ministre de l'Intérieur a décerné la médaille d'or à l'inspecteur Humbert et la médaille de vermeil³ au sous-brigadier Arnaud, victimes du devoir. »

Les éditions de Lyon-Républicain et du Progrès du 13 et du 15 mars, relatent

« Les funérailles de l'inspecteur Humbert »

La levée de corps, à l'hôpital de Montélimar et le transfert à Lyon se sont déroulés en présence du sous-préfet Henri Luca, de M. Ravisa, maire de Montélimar, M Cavarroc, procureur de la République, du commissaire de police Barnabé, du commissaire Vielfaure et de l'inspecteur Valette, de la police mobile. Le cercueil était recouvert du drapeau tricolore et très abondamment fleuri, en présence d'une foule importante émue, des policiers et de nombreux fonctionnaires.

« M Henri Luca, sous-préfet, au nom du gouvernement a pris la parole à la gare [de Montélimar] et, en termes élevés, a rendu hommage aux qualités professionnelles et à la bravoure du défunt ainsi qu'à celle de ses collègues Armand de Valence et Arnaud de Montélimar. En associant à lui la population, il s'est incliné respectueusement sur le cercueil de cette victime du devoir et a exprimé à sa veuve et à ses enfants toute la part qu'il prend au malheur qui les frappe et les assure de toute la sollicitude du gouvernement qui ne les abandonnera pas. A son tour, M Cavarroc, procureur de la République, a pris la parole pour rendre, en termes émus, un hommage mérité aux vaillants et précieux auxiliaires de la justice que rien n'arrête dans l'accomplissement de leur devoir. »

A Lyon, une chapelle ardente avait été dressée Quai Fulchiron, au siège de la brigade. A l'issue de la cérémonie, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de la Guillotière. Citons parmi les nombreuses personnalités présentes : Jules Sébille, contrôleur général des recherches judiciaires, chef des brigades mobiles à l'échelon national, Edmond Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, le commissaire Jughon, chef de la 10^e Brigade mobile, et l'inspecteur Valette au nom de l'*Association professionnelle des inspecteurs de*

³ Pour Actes de Courage

police mobile spéciale de France. Valette et Humbert faisaient équipe depuis 20 ans. Ils avaient été confrontés à des arrestations mouvementées avec échanges de tirs⁴

La municipalité lyonnaise lui accorde une tombe honorifique.

Son nom devait être gravé sur le Monument aux Morts de la Police lyonnaise au cimetière de Loyasse. Cet oubli devrait être réparé.



Henri, Alexandre, Humbert était né le 31 octobre 1872 à Bouclans (Doubs). Il était marié et père d'un garçonnet et d'une fillette. Il est décédé le 10 mars 1920.

Le 15 janvier 1897, il entre comme gardien de la paix de la police lyonnaise. Il débute sa carrière au commissariat de police de la Guillotière dont le commissaire de police n'est autre que Jules, Joseph Sébille. Lorsque ce dernier passe à la Sûreté de Lyon dont il deviendra le chef en 1905, il le suit naturellement.

Célestin Hennion, directeur de la Sûreté Générale, nomme Jules Sébille, commissaire chargé du contrôle général des services de recherches dans les départements, le 6 mars 1907, commissaire principal, le 27 juillet 1907 et contrôleur général des Services de Recherches Judiciaires, le 11 juillet 1912⁵. On comprend qu'Humbert ait été affecté comme inspecteur, dès le 21 janvier 1908, à la 10^e brigade de police mobile.

Henri Humbert a été fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume le 25 février 1922.⁶

Recherches de Jeanne-Andrée Filloux et Michel Salager
Avec l'amicale contribution de Bernard Trenque



⁴ Le 15 avril 1916, dans la région de Givors, l'inspecteur Valette, avec le commissaire Bride et les inspecteurs, Gaillard et Charrel, dépêchés par le commissaire Jughon, avait essuyé le tir d'un déserteur Rémy Rey, alias Bonnet. Charrel avait été légèrement blessé. Bonnet et sa concubine avaient été arrêtés à l'issue d'une battue.

⁵ Biographie, *Société française d'histoire de la police*

⁶ Base Léonore Légion d'Honneur LH 1325/36